

UTILISATION DE LA CALE DE MISE A L'EAU
(interdite aux bateaux de plus de 750 Kgs)

La mise à l'eau	3,00 €
Carte de 8 mises à l'eau valable jusqu'au 31décembre inclus de l'année de l'achat	18,00 €

CARTE D'ACCES

Tout client (propriétaire ou copropriétaire) ayant souscrit un contrat annuel aura droit **GRATUITEMENT** à une carte donnant accès à son ponton et aux sanitaires, et pourra **ACHETER une 2ème carte ou un badge avec porte-clefs** donnant accès à son ponton, aux sanitaires et au parking.

Toute carte supplémentaire ou badge avec porte-clefs donnera accès seulement au ponton et aux sanitaires, et sera payant.

Les cartes et les badges sont reprogrammés gratuitement chaque année, après renouvellement du contrat de réservation.

En cas de perte ou de détérioration d'un de ces moyens d'accès, le client aura la possibilité d'en acheter un autre.

Les bateaux en forfait mensuel ou journalier pourront obtenir une carte donnant accès à leur ponton et aux sanitaires contre **une caution** qui sera encaissée en cas de perte ou de non restitution.

Carte d'accès	19,00 €
Badge avec porte-clefs	26,00 €
Caution	30,00 €

PASSEPORT ESCALE

Montant de l'adhésion :	24,00 €
-------------------------	---------

AUTRES PRESTATIONS

Jeton de douche	2,00 €
Forfait 10 douches	17,00 €
Poche de glace	2,00 €
Renouvellement d'inscription sur liste d'attente	20,00 €
Livre de bord	30,00 €
Livre de bord côtier	21,00 €